



Bulletin spécial Assemblée Générale 2017

Samedi 18 novembre 2017

Couëron

FÉDÉRATION
LOIRE-ATLANTIQUE - FAL 44

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



 **Vivre ensemble**
Le sport scolaire de l'École publique

Déroulement



9 h 30	Accueil	
9 h 45	Ouverture de l'.A.G. Extraordinaire	<i>Anaïk Canal Présidente</i>
	• Modification des statuts	<i>Anaïk Canal Présidente</i>
10 h00	Ouverture de l'.A.G.	<i>Anaïk Canal Présidente</i>
	• Rapport d'activités 2016-2017	<i>Pierre Chevalier Délégué départemental</i>
	• Rapport financier 2016-2017	<i>Malik Djeghri Trésorier</i>
	• Rapport d'orientation 2017-2018	<i>Anaïk Canal Présidente</i>
	• Budget 2017-2018	<i>Malik Djeghri Trésorier</i>
11 h 45	CLOTURE	<i>Anaïk Canal Présidente</i>
12 h 00	Vin d'honneur	

bureaux de vote

Bureau n° 1

Nom de l'association	Nbre de voix	Nom de l'association	Nbre de voix
ASSOCIATION USEP ANCENIS MME DE SEVIGNE	74	ASSOCIATION USEP GUERANDE BOIS ROCHEFORT	492
ASSOCIATION USEP DU PAYS D'ANCENIS	109	AMICALE LAIQUE LA HAYE FOUASSIERE	31
ASSOCIATION SCOLAIRE USEP JACQUES RAUX	93	AMICALE LAIQUE HERBIGNAC	256
ASSOCIATION SCOLAIRE USEP DU PAYS DE RETZ	397	AMICALE LAIQUE ISSE	111
AMICALE LAIQUE BESNE	112	AMICALE LAIQUE LE LANDREAU	25
AMICALE LAIQUE LE BIGNON	74	AMICALE LAIQUE LAVAU SUR LOIRE	27
ASSOCIATION USEP BOISSIERE DU DORE P. GRIPARI	210	AMICALE LAIQUE LIGNE	189
AMICALE LAIQUE DE BOUEE	63	ASSOCIATION USEP LOUISFERT RG CADOU	129
AMICALE LAIQUE BOUGUENAI BOURG	280	AMICALE LAIQUE LUSANGER	92
AMICALE LAIQUE BOUGUENAI LES COUETS	390	AMICALE LAIQUE MAISON SUR SEVRE	53
AMICALE LAIQUE BOUVRON	49	AMICALE LAIQUE MALVILLE	240
AMICALE LAIQUE BRAINS	130	AMICALE LAIQUE MISSILLAC	131
AMICALE LAIQUE CAMPBON	79	ASSOCIATION USEP ECOLE MOISON LA RIVIERE	110
AMICALE LAIQUE CARQUEFOU	344	ASSOCIATION USEP MONNIERES TROIS MOULIN	81
AMICALE LAIQUE LA CHAPELLE DES MARAIS	123	AMICALE LAIQUE MONTAGNARDE	108
AMICALE LAIQUE LA CHAPELLE HEULIN	91	AMICALE LAIQUE MONTBERT	141
ASSOCIATION USEP CHATEAUBRIANT LES TERRASSES	60	AMICALE LAIQUE MOUZILLON	102
ASSOCIATION USEP CHATEAUBRIANT C. MONET	76	ASSOCIATION USEP NANTES FRATERNITE	276
ASSOCIATION SCOLAIRE CHATEAUBRIANT RG CADOU	178	AMICALE LAIQUE NANTES FRANCOIS DALLET	248
AMICALE LAIQUE CHATEAU THEBAUD	87	AMICALE LAIQUE NANTES MARSAUDERIES	246
ASSOCIATION SCOLAIRE J. FONTAINE CHEIX EN RETZ	137	AMICALE LAIQUE FELLONNEAU	24
AMICALE LAIQUE LA CHEVROLIERE	82	ASSOCIATION USEP NANTES CHAMPENOIS	102
AMICALE LAIQUE COUFFE	74	ASSOCIATION USEP NANTES LES REFORMES	101
AMICALE LAIQUE LE CROISIC	45	ASSOCIATION USEP NANTES G. ROCH	122
ASSOCIATION USEP CROSSAC ECOLE CONDORCET	172	AMICALE LAIQUE NANTES LES RIPOSSIENS	381
AMICALE LAIQUE DERVAL	28	ASSOCIATION USEP LE LINOT	216
ASSOCIATION USEP DONGES A. CESAIRE	249	ASSOCIATION USEP NANTES F. DOLTO	163
ASSOCIATION USEP DONGES CASANOVA	295	ASSOCIATION USEP NANTES ALPHONSE BRAUD	139
ASSO SCOLAIRE USEP DONGES POMMERAYE	95	ASSOCIATION USEP NANTES AMPERE	73
AMICALE LAIQUE ERBRAY	242	ASSOCIATION USEP NANTES MONZIE	147
ASSOCIATION USEP LA BAULE LE GUEZY	185	ASSOCIATION USEP NANTES HAROUYS	253
AMICALE LAIQUE FAY DE BRETAGNE	60	ASSO SCOLAIRE USEP NANTES L. MICHEL	178
ASSOCIATION PARENTS D ELEVES FERCE	36	ASSOCIATION SCOLAIRE CULTURELLE ECOLE G SERPETTE	105
AMICALE LAIQUE 3 CHENES	161	ASSOCIATION USEP NANTES LA MULOTIERE	136

Bureau n° 2

Nom de l'association	Nbre de voix	Nom de l'association	Nbre de voix
ASSOCIATION USEP ECOLE ANDRE LERMITE	142	AMICALE LAIQUE ST NAZAIRE PIERRE BROSSOLETTE	205
ASSOCIATION USEP COTE D OR NANTES	72	AMICALE LAIQUE ST NAZAIRE CARNOT	180
ASSOCIATION SCOLAIRE USEP LONGCHAMP	120	AMICALE LAIQUE GAMBETTA ST NAZAIRE	236
ASSOCIATION USEP NOYAL SUR BRUTZ C. PERRAULT	187	AMICALE LAIQUE ST NAZAIRE IMMACULEE JULES SIMON	320
AMICALE LAIQUE NOZAY	84	AMICALE LAIQUE ST NAZAIRE MICHELET	104
AMICALE LAIQUE OUDON	53	AMICALE LAIQUE LAMARTINE ST NAZAIRE	235
AMICALE LAIQUE LE PALLET	210	AMICALE LAIQUE LEON BLUM FRECHETS ST NAZAIRE	144
AMICALE LAIQUE FOYER RURAL DES JEUNES	40	AMICALE LAIQUE ST NAZAIRE VICTOR HUGO	229
ASSOCIATION USEP PIRIAC CAP HORNIERS	68	ASSOCIATION USEP ST NAZAIRE FERDINAND BUISSON	244
AMICALE LAIQUE PONTCHATEAU	241	AMICALE LAIQUE ANDREE CHEDID	275
ASSOCIATION USEP PONTCHATEAU ST ROCH	147	AMICALE LAIQUE ERNEST RENAN G SAND ST NAZAIRE	113
AMICALE LAIQUE ST SEBASTIEN DE PORNICHET	283	AMICALE LAIQUE ST NAZAIRE P BERT ET E LEMONNIER	20
AMICALE LAIQUE PETITS ET GRANDS PORT ST PERE	162	AMICALE LAIQUE PIERRE ET MARIE CURIE	111
AMICALE LAIQUE PRINQUIAU	191	ASS. USEP ST NAZAIRE ALBERT CAMUS	147
ASSOCIATION USEP LA REGRIPIERE	94	ASSOCIATION USEP ST PHILBERT GD L ROSTAND	262
AMICALE LAIQUE REZE CENTRE CEPAL	216	AMICALE LAIQUE SAINTE REINE DE BRETAGNE	209
AMICALE LAIQUE REZE HOUSSAIS CHENE CREUX	124	AMICALE LAIQUE ST SEBASTIEN SUR LOIRE	59
AMICALE LAIQUE REZE OUCHE DINIER	27	ASSO PARENTS D ELEVES ST VINCENT DES LANDES	129
AMICALE LAIQUE REZE CHATEAU SUD	110	AMICALE LAIQUE SAUTRON	247
ASSOCIATION USEP REZE ROGER SALENGRO	75	ASSOCIATION USEP SAUTRON LA RIVIERE	133
AMICALE LAIQUE ROUGE	81	AMICALE LAIQUE SOUDAN	131
ASSOCIATION USEP RUFFIGNE LES MAGNOLIAS	96	ASSOCIATION USEP SOULVACHE D. CURY	32
AMICALE LAIQUE ST AIGNAN DE GRAND LIEU	226	AMICALE LAIQUE DE TEILLE	88
AMICALE LAIQUE ST ANDRE DES EAUX	499	ASSOCIATION USEP LE TEMPLE DE BRET. L. GIRARD	130
AMICALE LAIQUE SAINT ANNE SUR BRIVET	155	AMICALE LAIQUE TRANS SUR ERDRE	53
AMICALE LAIQUE ST AUBIN DES CHATEAUX	140	AMICALE LAIQUE TRIGNAC LEO LAGRANGE	470
AMICALE LAIQUE ST GEREON	93	ASSOCIATION USEP TRIGNAC CURIE	188
ASSO SPORTIVE ET CULTURELLE GRPE SCO SOLEIL LEVANT	124	AMICALE LAIQUE LA TURBALLE	148
ASSOCIATION USEP ST HERBLAIN CONDORCET	26	ASSO SPORTIVE ECOLES PUBLIQUES PAUL ELUARD	25
ASSOCIATION USEP ST HERBLAIN LA SENSIVE	75	AMICALE LAIQUE VALLETAISE	321
AMICALE LAIQUE ST JOACHIM	116	AMICALE LAIQUE VERTOU	319
AMICALE LAIQUE ST LUMINE DE CLISSON LUCIE AUBRAC	84	AMICALE LAIQUE VERTOU BEAUTOUR	56
AMICALE LAIQUE ST LYPHARD	238	ASSOCIATION USEP VIGNEUX DE B. ST EXUPERY	140
AMICALE LAIQUE ST MALO DE GUERSAC	244	AMICALE LAIQUE ST MARC SUR MER	278
AMICALE LAIQUE ST MOLF	172		



Modification des stAtuts

Comme suite aux dispositions obligatoires votées par les comités départementaux USEP à l'assemblée générale de Caen le 25/04/2015, une modification des statuts du comité est effectuée afin de prendre en compte la parité dans la composition du comité directeur.

À ce titre, vous trouverez ci-dessous les modifications apportées à l'article 4 :

ARTICLE 4 – STATUTS 2003

Le comité départemental est administré par un comité directeur de 13 à 19 membres qui exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'assemblée générale ou à un autre organe du comité.

Peuvent être élues au comité directeur les personnes licenciées à l'USEP âgées de 16 ans révolus.

Les membres du comité directeur sont élus, pour une période de 4 ans, par l'assemblée générale, au scrutin secret uninominal à 2 tours. Si l'ensemble des postes n'est pas pourvu, au 1er tour, à la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à 2ème tour, à la majorité relative, pour les postes restant à pourvoir.

Ils sont rééligibles.

Le mandat du comité directeur expire lors de l'Assemblée Générale élective qui doit se dérouler entre la clôture des J.O. d'été et le 31 mars de l'année qui suit.

Les postes vacants au comité directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'assemblée générale suivante par une élection complémentaire se déroulant dans les mêmes conditions.

ARTICLE 4 – STATUTS 2017

Le comité départemental est administré par un comité directeur de 18 membres qui exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'assemblée générale ou à un autre organe du comité.

Peuvent être élues au comité directeur les personnes licenciées à l'USEP âgées de 16 ans révolus.

Les membres du comité directeur sont élus en deux collèges à parité – 9 femmes et 9 hommes, pour une période de 4 ans, par l'assemblée générale, au scrutin secret uninominal à 2 tours. Si l'ensemble des postes n'est pas pourvu, au 1er tour, à la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à 2ème tour, à la majorité relative, pour les postes restant à pourvoir dans chaque collège.

Ils sont rééligibles.

Le mandat du comité directeur expire lors de l'Assemblée Générale élective qui doit se dérouler entre la clôture des J.O. d'été et le 31 mars de l'année qui suit.

Les postes vacants au comité directeur avant l'expiration de ce mandat, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus lors de l'assemblée générale suivante par une élection complémentaire se déroulant dans les mêmes conditions.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016-2017



■ Préambule

Le présent rapport a été élaboré :

- En référence aux domaines structurant l'action fédérale USEP :
 - ↳ Développement – ressources
 - ↳ Enfant et sport
 - ↳ Formation – pédagogie
 - ↳ Vie associative
 - ↳ Vie du comité
- A l'appui du recensement d'actions conduites au sein du comité, de l'association d'école à l'échelon départemental, durant l'année scolaire 2016-2017.
- En fonction des données statistiques déclarées par les secteurs.
- Sur la base d'éléments fournis par l'Inspection Académique.

L'USEP 44, un comité départemental SOLIDAIRE par :

- **La mutualisation des coûts d'affiliation de chaque association ou section :** la cotisation versée à l'USEP nationale est répartie sur l'ensemble des adhérents afin de ne pas pénaliser les petites associations d'une ou deux classes.
- **La mutualisation des moyens :** une attribution d'aide aux secteurs en fonction des particularités de chacun. Cette aide prend en compte les difficultés d'accès aux équipements et les coûts de transport que cela engendre, selon les territoires 39 200 € sont ainsi affectés aux transports des rencontres sportives.

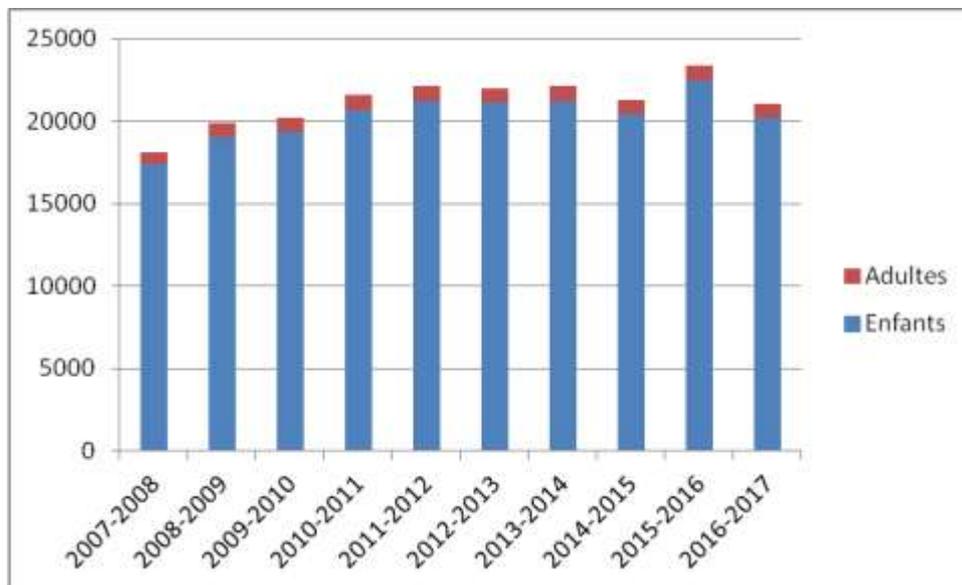
En vertu de ce principe de solidarité et de mutualisation, l'USEP de Loire-Atlantique n'ouvre ses rencontres qu'à ses adhérents puisque chaque participant doit contribuer à la vie de l'USEP.

■ Vie fédérale et statutaire

Les constats

1. Les effectifs :

Vous trouverez ci-dessous les effectifs enfants et adultes du comité départemental sur les 10 dernières années. Pour cette saison sportive 2016 - 2017, le comité connaît une baisse de 10% de ses effectifs



- **Les enfants :**

Nous observons une baisse du nombre de licenciés enfants par rapport à la saison précédente (22453 en 2016 et 20221 en 2017)

- **Les adultes :**

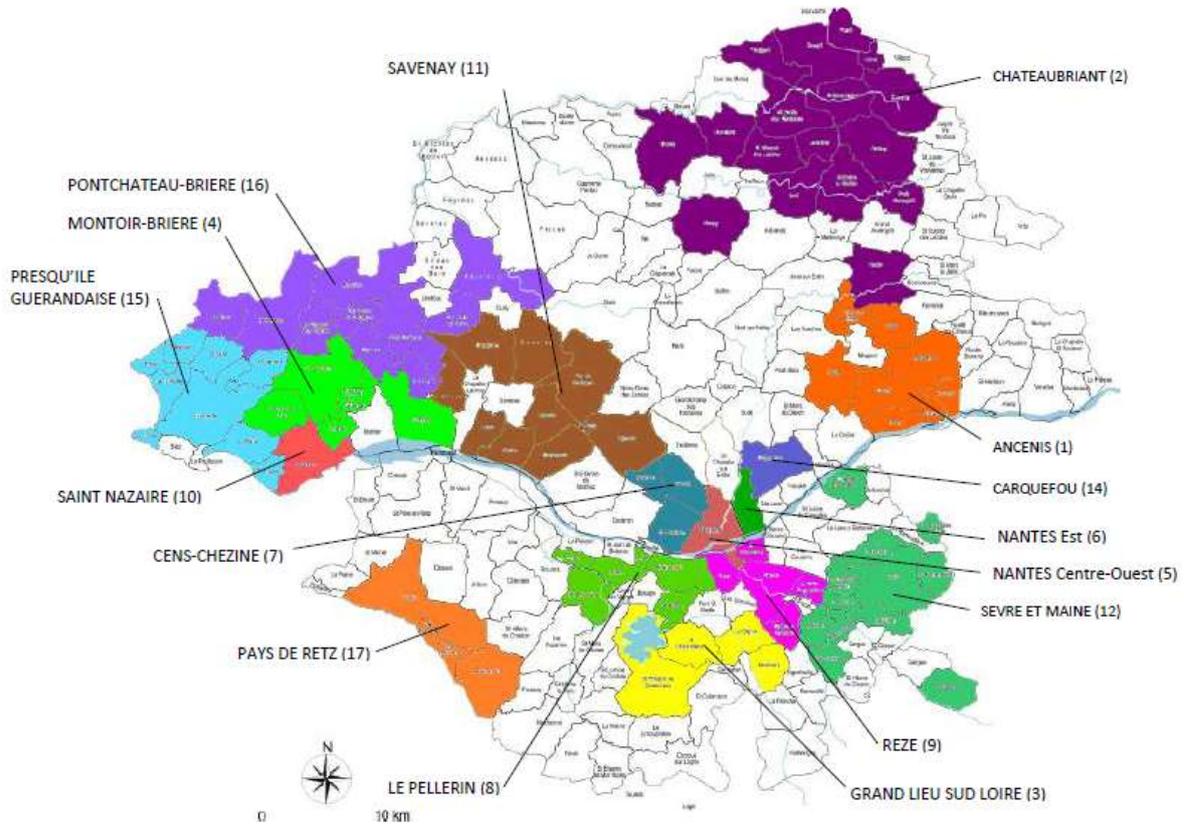
Leur nombre baisse de la même façon que les enfants (947 en 2016 et 851 en 2017).

2. Les secteurs

Secteurs	2015 / 2016			2016 / 2017			Différence en masse	Différence en volume
	Enfants	Adultes	Total	Enfants	Adultes	Total		
ANCENIS	863	36	899	679	29	708	-191	-21%
CHATEAUBRIANT	1722	80	1802	1888	91	1979	177	10%
GRAND LIEU SUD LOIRE	357	14	371	530	22	552	181	49%
MONTOIR BRIERE	2254	96	2350	2149	93	2242	-108	-5%
NANTES CENTRE	2235	99	2334	2308	95	2403	69	3%
NANTES EST	666	27	693	770	31	801	108	16%
CENS-CHEZINE	468	20	488	571	24	595	107	22%
LE PELLERIN	2178	87	2265	1250	54	1304	-961	-42%
REZE	762	34	796	1063	44	1107	311	39%
SAVENAY	961	40	1001	1070	44	1114	113	11%
ST NAZAIRE	3294	141	3435	2758	115	2873	-562	-16%
SEVRE ET MAINE	1000	44	1044	1239	52	1291	247	24%
VERTOU	1255	40	1295	0	0	0	-1295	-100%
CARQUEFOU	196	8	204	331	13	344	140	69%
PRESQU'ILE GUERANDAISE	1503	63	1566	1481	59	1540	-26	-2%
PONTCHATEAU BRIERE	1739	72	1811	1729	69	1798	-13	-1%
PAYS DE RETZ	1000	46	1046	405	16	421	-625	-60%
TOTAL	22453	947	23400	20221	851	21072	-2328	-10%

3. Les associations

	Nombre d'assoc. Affiliées 2014/2015	Nombre d'assoc. Affiliées 2015/2016	Nombre d'assoc. Affiliées 2016/2017	Différence entre 15/16 et 16/17	
ANCENIS	8	12	8	-4	-33%
CHATEAUBRIANT	21	20	20	0	0%
GRAND LIEU - SUD LOIRE	4	3	4	1	33%
BRIERE	8	8	10	2	25%
NANTES Centre Ouest	20	18	17	-1	-6%
NANTES Est	4	4	4	0	0%
CENS-CHEZINE	5	5	8	3	60%
LE PELLERIN	8	8	7	-1	-13%
REZE	7	8	12	4	50%
ST NAZAIRE	17	20	18	-2	-10%
SAVENAY	8	9	11	2	22%
SEVRE ET MAINE	11	8	12	4	50%
VERTOU	6	6	0	-6	-100%
CARQUEFOU	0	4	4	0	0%
PRESQU'ILE GUERANDAISE	8	8	10	2	25%
PONTCHATEAU-BRIERE	11	12	11	-1	-8%
PAYS DE RETZ	1	1	1	0	0%



- plus forte augmentation :
 - en masse : + 311
 - en volume : + 69 %

- plus forte baisse :
 - en masse : 1295
 - en volume : - 100 %

Pour cette saison 2016-2017, 7 secteurs ont vu leurs effectifs baissés et neuf ont enregistré une augmentation. Le secteur de « Vertou » est mis en sommeil, faute de ressources humaines pour porter le projet. Malgré tout, l'activité perdure, les secteurs voisins ont accueilli les associations concernées en fonction du redécoupage des circonscriptions « Education Nationale ». Le comité départemental est conscient de la charge de travail supplémentaire que cela apporte à ces secteurs. L'implication de tous doit être rappelée pour un bon fonctionnement de l'activité.

Taux d'encadrement des associations : 851 adultes pour 20221 enfants, soit 23,76 %



La vie statutaire

1. Le Comité directeur :

Composé de 12 membres élus, le comité directeur s'est réuni 6 fois afin de définir les orientations et l'organisation des activités développées par le comité départemental en lien avec les objectifs de l'USEP nationale et les souhaits des secteurs.

Les dirigeants de l'USEP de Loire-Atlantique sont des enseignants bénévoles qui s'impliquent. Les décisions prises s'inscrivent dans un cadre :

- Légitime et légal : domaine de la vie statutaire
- Financier
- Fédéral : plan départemental de développement en lien avec les objectifs nationaux

Le comité directeur est composé de 4 hommes et de 8 femmes qui représentent 5 des 16 secteurs.

2. Les commissions départementales :

Le Comité directeur est accompagné dans sa tâche par des commissions qui prennent en charge des dossiers et font des propositions au Comité directeur.

Au nombre de 6 cette année, elles ont géré les dossiers suivants

- financier
- Inspection Académique / USEP/Ligue
- partenariat
- les opérations départementales : « Boules, Ballons, Balles », « Orientation et environnement », « Balle à la main – Handballons-nous »

3. Les partenariats :

1. Inspection Académique de Loire-Atlantique / USEP 44 :

Le partenariat avec l'Inspection Académique est reconduit par la signature d'une convention tacitement reconductible. C'est une reconnaissance de l'USEP en tant que mouvement complémentaire de l'Education nationale, habilitée par le ministère pour organiser des rencontres sportives temps scolaire et hors temps scolaire. Cette convention clarifie les conditions de participation des élèves aux activités de sport scolaire.

Il est reconnu à l'USEP, un rôle de formation avec la mise en place d'ateliers hors temps scolaire prévue dans le cadre du volet départemental du plan académique de formation à l'intention des enseignants volontaires impliqués dans les rencontres départementales de secteurs.

Dans le prolongement de cette signature, la charte départementale des rencontres sportives sera réactualisée. Ce document mettra en évidence les intérêts que présentent les activités USEP du point de vue des contenus d'enseignements, des élèves et des adultes. L'adhésion à l'USEP relève du choix pédagogique de l'enseignant ou de l'équipe enseignante

2. Crédit Mutuel et Crédit Mutuel Enseignant / USEP 44 :

Le partenariat avec la fédération du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique Centre Ouest et le Crédit Mutuel Enseignant a pour objectifs de développer et de mettre en œuvre un programme d'actions relatif aux valeurs portées par les deux entités telles que la solidarité et la mutualisation.

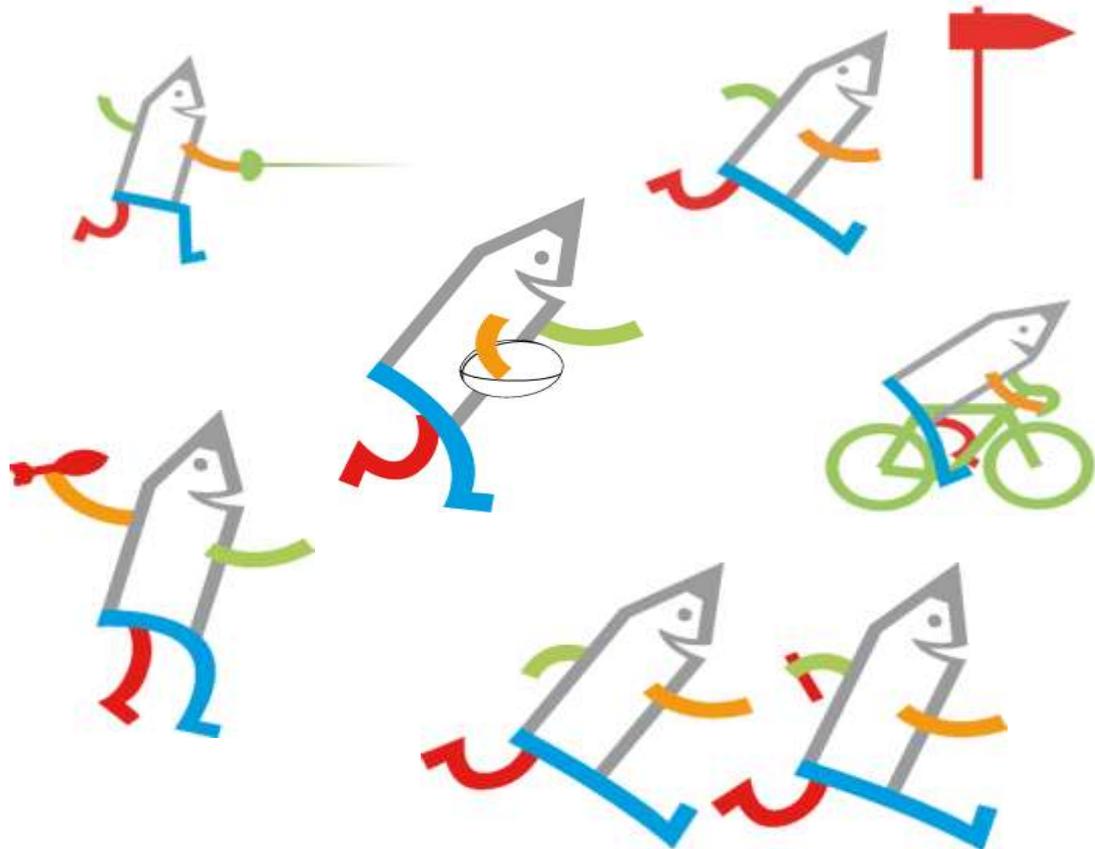
Chaque année, ils nous accompagnent dans la réalisation des activités départementales par une aide aux transports et par l'impression de documents départementaux de qualité grâce à son service « reprographie ».

3. Idema sport / USEP 44:

Dans le but d'accompagner, les associations USEP dans le développement de leurs activités, le comité départemental a choisi Idemasport comme partenaire privilégié dans la fourniture d'articles et d'équipements sportifs. Une convention, signée le 1^{er} avril 2017, officialise ce nouveau partenariat.

Fournisseur d'idées et d'innovation, IdémaSport propose une gamme complète de matériels sportifs traditionnels ou innovants. Des produits conçus et développés en étroite collaboration avec des éducateurs et des professionnels du monde sportif.

Sa démarche de développement durable, sociétale et environnementale a retenu l'attention des élus du comité.



■ L'enfant et le sport

Les rencontres sportives sur le département

Secteur	Rencontres déclarées	Nb d'enfants Participants	Nb d'adultes Bénévoles
Ancenis	14	1146	171
Châteaubriant	44	3748	556
Grand lieu sud Loire	19	1455	263
Montoir-Brière	41	3500	562
Nantes Centre	20	3382	462
Nantes Est	24	1748	223
Cens Chézine	31	2571	261
Le pellerin	15	2372	408
Rezé	32	2431	375
St Nazaire	97	9055	1364
Savenay	32	2517	402
Sèvre et Maine	11	834	109
Carquefou	11	1110	231
Presqu'île Guérandaise	33	4445	851
Pontchâteau-Brière	21	1945	237
Pays de Retz	8	1939	167
<i>Total</i>	453	44198	6642

dont rencontres départementales

Cycle 1 :	11
Cycle 2 :	16
Cycle 3 :	13

Les familles d'activités déclinées:

Activité	Rencontres	%	Nb d'Enfants Participants	%
Activités athlétiques (<i>athlétisme, triathlon, cross, parcours combinés</i>)	64	14%	12564	28%
Activités d'expression (<i>cirque, danse, gym, 3B, acrosport</i>)	115	25%	11557	26%
Activité d'opposition (<i>opposition, raquettes</i>)	36	8%	2417	5%
Activité sport collectifs (<i>sport co, kin ball, ultimate, crosses</i>)	78	18%	6623	15%
Activité de pleine nature (<i>orientation, randonnée</i>)	85	19%	6723	15%
Jeux traditionnels	17	4%	1213	3%
Autres (<i>engins roulants, jeux coopératifs, pétanque</i>)	58	12%	3101	7%
<i>Total</i>	453	100%	44198	100%

Cette année, les secteurs devaient inscrire leurs rencontres sportives via le site Internet du comité départemental. À partir de ces données, nous avons recensé 453 rencontres sportives organisées par le département et les secteurs qui correspondent à 43 298 journées / enfant.

Les opérations nationales

1. « La journée du sport scolaire »



La «Journée nationale du sport scolaire», initiée par le ministère de l'éducation nationale, a eu lieu le mercredi 14 septembre 2016. Elle est une journée de promotion du sport scolaire qui a permis de réunir élèves, professeurs, animateurs, éducateurs, parents... autour d'activités sportives diverses

Les écoles qui le souhaitaient ont pu participer à cette grande fête du sport scolaire. De nombreuses associations sportives scolaires ont organisé des temps de pratiques sportives inter-écoles.

Pour le département de Loire-Atlantique, cette journée était l'occasion de lancer les activités de secteurs. Plusieurs ont organisé leur assemblée générale de rentrée sur ce jour particulier et des activités USEP ont été proposées dans certaines associations.

2. « L'USEP bouge ta santé »

Dans le cadre de cette opération nationale, des secteurs se sont engagés dans la démarche d'accompagner les rencontres sportives d'ateliers « santé ».

La mise en place de ces rencontres a pour objectif de développer le capital santé de l'enfant en lui permettant de s'engager avec plaisir dans une démarche significative d'activités physiques et sportives. Cela permet aux enfants d'acquérir des habitudes de vie favorable à leur santé grâce à un apport de connaissances, de pratiques sportives diversifiées et une attitude réflexive de l'enfant. Ces rencontres sont appréciées de tous.

Cette année un accent particulier été mis sur les rencontres départementales « handballonnous » de cycle 3. Le cahier des charges de ces rencontres impliquait un travail sur le film produit par l'USEP national « rebonds et compagnie ». Les enfants devaient ensuite échanger sur une des thématiques lors de la rencontre sportive associative.



3. La TRANSOCEANE 2017



Le jeudi 1er juin 2017, tous les territoires usépiens ont participé à une rencontre sportive autour de la terre pendant 24 heures. La TransOcéane part de la Nouvelle Calédonie et se termine en Polynésie Française. Chaque participant organise des rencontres sur son territoire et passe le relais au territoire se situant dans le fuseau horaire situé à l'Ouest et le plus proche.

Pour cette édition, l'USEP de Loire-Atlantique organisait la Transocéane à Nantes, avec une rencontre sportive « jeux traditionnels du monde ». Le relais était transmis par les usépiens réunionnais à 9h00 par Skype. Les enfants attendaient avec beaucoup d'effervescence ce moment symbolique de la Transocéane 2017.

4. Opération Nationale FFVoile/USEP – Accompagnement du Vendée Globe sur Virtual Regatta-

L'année 2016 a vu se dérouler le Vendée Globe qui a lieu tous les 4 ans. En partenariat avec la Fédération Française de Voile, les associations USEP ont eu la possibilité de participer à des régates virtuelles afin de découvrir ce sport. La pratique virtuelle de la voile en milieu scolaire permet aux enfants d'apprendre les rudiments de l'activité.

Sur le département, une soixantaine de classes étaient inscrites au départ de ce Vendée Globe virtuel. Tous les participants ont montré un fort engouement pour cette grande course au large virtuelle qui se déroulait dans le même espace-temps que la course réelle. Invitée par l'USEP nationale et la Fédération Française de Voile, une classe de Loire-Atlantique a participé, avant le départ, à la journée des ambassadeurs sur le site des Sables d'Olonne.



Les temps forts de l'année

1. Nant'Atlé Indoor 2016



Dans la continuité du partenariat avec la ville de Nantes et le comité départemental d'athlétisme, cette 2e édition s'est déroulée le 10 novembre 2016 au stadium métropolitain Pierre Quinon, premier stade d'athlétisme couvert du grand ouest. Cette rencontre a regroupé 17 classes nantaises soit 445 enfants.

Les enfants ont découvert les magnifiques installations de ce stade couvert. Répartis en groupes composés d'équipes de 3 classes différentes, ils ont échangé entre eux et se sont confrontés sportivement dans les différents ateliers.

Cette journée s'est finalisée par des relais interclasse. Elle a de nouveau enchanté tous les participants, heureux de vivre une rencontre sportive dans un lieu exceptionnel.

« Année de l'Olympisme de l'Ecole à l'Université »

1. Course d'ouverture du Championnat d'Académie UNSS de cross-country

Dans le cadre du nouveau cycle 3, 3 classes Usépiennes ont répondu à l'invitation de participer au Championnat d'Académie UNSS de cross-country sur le site de l'Hippodrome du Petit Port à Nantes. Cette opération s'est inscrite dans le programme ministériel l'« Année de l'Olympisme de l'Ecole à l'Université ».

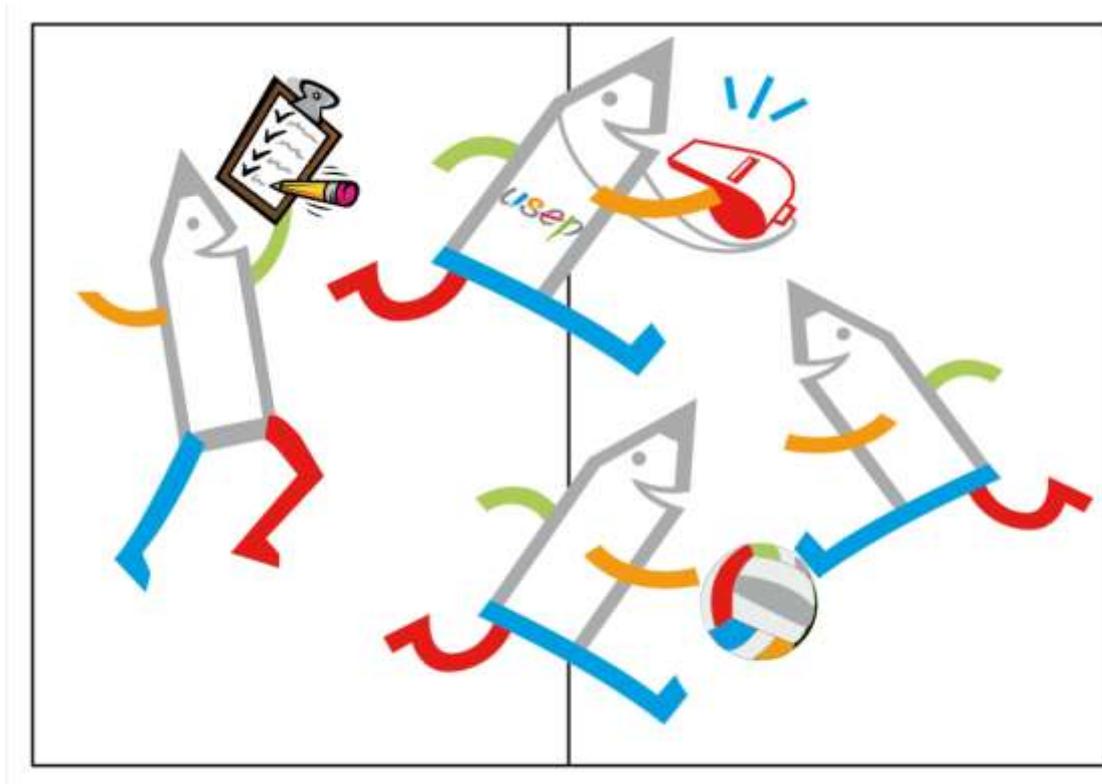
Dans la continuité de ce que nous avons initié l'an passé à l'occasion des Championnats de France UNSS et FFSU de CROSS-COUNTRY, nous avons organisé une course d'ouverture qui associait des écoliers, des collégiens et des étudiants de l'Institut Mines-Télécom de Nantes. Ceux-ci étaient étroitement associés à l'encadrement de la course et à son organisation.

Au-delà de promouvoir la pratique sportive et de renforcer la passerelle école-collège, cette opération a permis la mise en place, avec des étudiants volontaires, d'échanges sur le parcours

d'excellence de ses élèves ingénieurs, d'ateliers scientifiques et/ou de langues vivantes et la visite d'une grande école.

2. Héritage - Paris 2024

En lien avec le comité départemental olympique et sportif, le comité a organisé des rencontres sportives d'athlétisme. Ces rencontres particulières se déroulaient dans la semaine de la journée de l'olympisme. Une cérémonie d'ouverture avec flammes et drapeaux olympiques s'est déroulée pour le plus grand plaisir des participants. Pour le cycle 3, 800 enfants se sont rencontrés au stade de Procé et du Petit Breton de Nantes. Pour le cycle 2, les 900 enfants étaient accueillis au stadium Pierre Quinon de Nantes.



Les rencontres départementales

1. « *Balles, ballons, boules - cycle 1* »

Onze rencontres départementales se sont déroulées à Herbignac, Pontchâteau, Port Saint Père, Bouguenais, La Bernerie En Retz, Crossac, La Chapelle Des Marais et Nantes.

Ces rencontres ont regroupé pas moins de 1076 enfants de maternelles soit 38 classes. Les enfants ont pu découvrir plusieurs ateliers regroupant le matériel « 3B » balles, boules et ballons, un document pédagogique a été réalisé par le groupe de travail du comité départemental.

Ces rencontres ont nécessité pour leur bon déroulement, l'implication de tous : parents, ATSEM et enseignants.



2. « *Courses d'orientation - cycle 2* »

Ces rencontres étaient organisées sur les secteurs de Pontchâteau, de Grand Lieu Sud Loire, d'Ancenis, et Pays De Retz.

Cela représente 16 rencontres organisées pour 1215 enfants (49 classes).

Ces rencontres se sont déroulées selon les lieux soit dans des espaces dédiées à l'orientation avec des parcours d'orientation permanents (Ancenis Le Bois Jauni) et dans espaces où les repères étaient le mobilier urbain ou des éléments naturels.

Les rencontres se déroulaient en deux temps, un premier temps de course d'orientation avec lecture de carte et recherche de balises et un deuxième temps sous forme de jeux d'orientation comme le « béré », « mémo-relais », « rapido » issus des documents pédagogiques ressources de la fédération française de course d'orientation.

Ces différents jeux ont été réalisés et mis en pratique lors des formations des enseignants qui se déroulent en amont des rencontres.

3. « *Handballons-nous - cycle 3* »



Dans le cadre du championnat du monde de handball de janvier 2017, le comité départemental USEP organisait des rencontres sportives mini-hand en partenariat avec le comité départemental de handball

Cette opération destinée aux Usépiens de cycle 3 était l'aboutissement d'un projet sportif et citoyen mis en place à partir de septembre 2016. Les rencontres se sont déroulées en novembre et décembre 2016. Sur le département, 13 rencontres « Handballons-nous » ont été réalisées et ont regroupées 1094 enfants (43 classes).

Ces rencontres se sont déroulées sur différents secteurs (Pontchâteau, Pays De Retz, Saint Nazaire, Rezé, Châteaubriant, Grand Lieu Sud Loire, Sèvre et Maine, Nantes, Ancenis...)

La préparation en amont en classe s'est faite à partir des documents pédagogiques ressources: « Hand-ball premiers pas » et « Rebonds et compagnie » produits par l'USEP Nationale. Les rencontres ont été composées d'une partie sportive et d'un atelier « santé » où les enfants ont débattu à partir d'une production réalisée en classe sur un des thèmes du film « Rebonds et compagnie ».

Deux classes (secteur de Châteaubriant) ont représenté le département lors de la rencontre régionale du jeudi 19 janvier 2017 à Nantes et ont été invitées à assister à un match du Championnat du Monde (Russie-Brésil). Cette journée régionale s'est déroulée dans la bonne humeur et dans un bon esprit sportif.

Les activités « hors temps scolaire »

1. Les ateliers sportifs périscolaires (TAP)

Le comité départemental met en place des ateliers sportifs dans le cadre des temps d'activités périscolaires des écoles (TAP). Ces ateliers « multi-activités » sont encadrés par l'éducatrice sportive du comité et les 5 éducateurs sportifs du secteur de Saint Nazaire. Ils interviennent tous les jours sur les communes de, Donges, La Baule, Nantes, Pornichet, Saint Malo de Guersac, Saint Nazaire, Saint André Des Eaux et Trignac

Les enfants ont pu découvrir et s'initier à différentes activités sportives telles que l'athlétisme, les jeux de crosses, les jeux de raquettes, le kin-ball, l'ultimate...

Des ateliers sont également mis en place dans les écoles maternelles où les enfants participaient à des parcours de motricité, des jeux athlétiques, gymniques... L'approche de ces activités périscolaires reprend en terme de contenus, les valeurs et les principes de la fédération.

De même, tout au long de l'année, les éducateurs nazairiens interviennent dans des sections sportives d'amicales laïques (Saint Nazaire, Saint Malo de Guersac) ou en appui de clubs sportifs.

2. Stages multisports pendant les vacances scolaires



Des stages sportifs sont également organisés à chaque congé intermédiaire (Automne, Hiver, Printemps).

Durant les vacances scolaires, le comité départemental a proposé des stages multisports, pour 450 enfants en lien avec les secteurs de Nantes Est, de Saint Nazaire et de Montoir-Brière.

Dans le cadre du soutien de Paris à la candidature des JO 2024, nous avons organisé en lien avec l'opération « héritage 2024 » une journée olympique lors de ces stages sportifs. Le comité départemental d'athlétisme a participé à cette journée pour faire découvrir aux enfants différentes disciplines telles que le saut à la perche, le lancer de marteau, la course de vitesse avec des cellules...

Les enfants ont pu s'initier et pratiquer différentes activités telles que le kin-ball, l'escrime, le tir à l'arc, le floorball, l'ultimate, l'athlétisme, les jeux de raquettes...

Des temps d'échanges sur la thématique du « vivre ensemble », ont permis à chacun, de débattre sous forme de remue-méninges, de jouer au jeu de l'oie « assemblée du citoyen sportif » et de réaliser une production artistique sur ce thème.

Les enfants prennent beaucoup de plaisir à participer à ces stages où règne une ambiance conviviale.



■ Pédagogie et Formation

1. Le stage de délégués de secteurs USEP

Inscrit au plan de formation départemental de l'Inspection Académique, il regroupe les délégués de secteurs. Il est pour eux un moment important d'échanges sur les pratiques de chacun et une reconnaissance institutionnelle de leur mission sur le terrain. Il a permis de préparer et d'organiser la saison sportive, de présenter les outils-ressources réalisés tant au niveau départemental que national.

2. Les mercredis de l'USEP

Ces formations accompagnent les activités physiques et sportives déclinées dans le calendrier départemental. Les animateurs USEP se sont appropriés les contenus des rencontres « Balles, ballons, boules - cycle 1 », « Courses d'orientation - cycle 2 » et « Balle à la main - Handballons-nous - cycle 3 » en lien avec le comité départemental de Handball.

Elles apportent aux participants des compétences dans les activités retenues, des réponses à l'organisation et à l'implication des enfants dans la gestion de la rencontre sportive.

Pour favoriser la participation de chacun, elles se déroulent le mercredi après-midi, de façon déconcentrée (Nantes St Nazaire, Châteaubriant).

Sur l'ensemble du département,, ce n'est pas moins de 190 animateurs USEP qui ont participé à ces différentes formations.

3. Le stage départemental « Course d'orientation »

Dans la continuité des travaux du groupe de travail 12 stagiaires ont participé à ce temps de réflexion autour de la pratique des activités d'orientation et de l'implication des enfants dans la gestion d'une rencontre sportive. Ce stage de 2 jours s'est déroulé à Nantes les 22 et 23 mai 2017.

Les stagiaires ont particulièrement apprécié l'alternance des temps entre la réflexion et la pratique sportive.

4. Formation ANCP – USEP - Inspection Académique

Le comité départemental en partenariat avec l'Association Nationale des Conseillers Pédagogiques 44 et les Conseillers Pédagogiques Départementaux d'Education Physique et Sportive a décliné le module national de formation « Enseigner les Valeurs de la République en appui sur les situations d'EPS » auprès des conseillers pédagogiques de circonscription.

Cette formation avait pour objectif de préciser les enjeux de l'apprentissage des valeurs de la République, de s'approprier les outils proposés par l'USEP aux enseignants et de mettre en œuvre des situations d'apprentissage articulant EPS et Education Morale Civique. Les travaux réalisés vont permettre de décliner dans les circonscriptions des animations pédagogiques sur ce thème.

5. Formation des nouveaux directeurs

Cette formation permet de présenter, aux nouveaux directeurs, les activités USEP au service du projet d'école et le fonctionnement d'une classe « associative ». Celle-ci éduque à une vie associative au travers d'un projet concret en développant la prise de responsabilités. Elle favorise l'implication des enfants dans la gestion de leur association sportive scolaire.



rApport morAL 2017



L'USEP de la Loire-Atlantique porte les valeurs de notre mouvement promouvant le sport à l'École Publique en inscrivant l'enfant au cœur de nos actions. Elle intervient dans le cadre de ses missions reconnues par le ministère de l'Éducation Nationale en tant que mouvement sportif, mouvement associatif et mouvement pédagogique.

Née de la Ligue de l'Enseignement, l'USEP entend être réfléchie, prospective et active, s'appuyant sur un savoir-faire reconnu, mais toujours à parfaire, et contribuer ainsi à ce grand projet humaniste et laïque. Les axes qui définissent notre action sont politiques, pédagogiques et pratiques. Notre visée idéologique est celle d'éduquer par le sport les enfants des écoles publiques. Le champ disciplinaire visé est l'Éducation Physique et Sportive au travers d'activités diversifiées pour lesquelles le moyen privilégié est la vie associative.

Le Comité Directeur de l'USEP 44 est constitué de 16 élus : il s'agit de plusieurs enseignants et conseillers pédagogiques qui se sont réunis 6 fois la saison passée de façon statutaire. Un certain nombre de commissions ont travaillé sur les questions financières, les aspects pédagogiques, la formation et en commission mixte avec l'IA et la Ligue 44.

Quatre de nos élus le sont aussi au sein du CRUSEP des Pays de la Loire. Dernièrement, ils ont participé aux réunions pour le Plan Académique du Sport Scolaire avec le Recteur et la Région. Le CRUSEP, Pays de la Loire est un Comité reconnu par les collectivités régionales et les institutions (recteur, DRDJS et Le Conseil régional), comme un maillon incontournable du sport Scolaire, au même titre que l'UNSS.

3 élus du CD participeront à des formations organisées par l'USEP Nationale.

Voilà un CD dynamique, force de proposition et écouté, tant au niveau régional qu'à l'échelon national ; les interrogations soulevées par le Comité Départemental USEP 44 sont toujours entendues par l'USEP Nationale.

Le travail remarquable du Délégué Départemental Pierre Chevalier, concourt majoritairement à la vie du Comité Départemental. Militant, sportif et pédagogue, il est reconnu par les institutions et nos partenaires pour son sérieux, son éthique et sa disponibilité. Le Comité Départemental le remercie d'assurer aussi brillamment cette mission.

Le Comité Départemental remercie aussi Delphine Bihan, notre éducatrice USEP, qui entre autres tâches, coordonne et organise les rencontres départementales de manière rigoureuse et efficace.

Le Comité vous propose de découvrir le Plan Départemental de Développement pour les quatre années à venir, puis la Charte de la rencontre sportive Scolaire. Deux documents qui ne manqueront pas de servir de points d'appui au développement de l'USEP 44 dans les prochaines années.

Le plan de Développement de l'USEP 44

Ce Plan a été décliné à partir du Plan de Développement de l'USEP Nationale présenté lors de l'Assemblée Générale de Mende en avril 2017. Ce Plan est également décliné à l'échelle régionale. Il permet à la fois de tirer le bilan de la saison passée et d'en définir les perspectives pour les 4 années à venir.



Assemblée Générale USEP 18 novembre 2017

Dans ce Plan de Développement, figurent en introduction, les fondements de l'USEP qui reposent sur 3 piliers à savoir que l'USEP est une fédération sportive au sein du mouvement olympique, une fédération sportive scolaire sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale et est le secteur sportif scolaire de la Ligue de l'Enseignement

Grâce à ce tryptique, l'USEP contribue à la formation sportive et citoyenne des enfants des écoles primaires publiques pour une société humaniste, laïque et solidaire en générant de l'activité physique, sportive et associative développant des compétences motrices, sociales et civiques associées à des savoirs faire et des savoirs-être créant un environnement favorable à la pratique physique, sportive et associative qui facilite les comportements actifs des enfants développant une culture commune de promotion de l'activité physique pour favoriser l'engagement des enfants dans un cadre associatif dans le respect des valeurs humanistes et fraternelles abordant la laïcité autant comme un principe d'organisation qu'un objet d'éducation.

Les constats, sur la dernière mandature dans le département, ont fait émerger des points positifs : une stabilité des effectifs , une reconnaissance par l'Inspection Académique eu égard à la signature de la Convention tripartite en décembre 2016, convention quadriennale signée par l'USEP 44, les Services Départementaux de l'Education Nationale et la Ligue de l'Enseignement 44, une ETD (Equipe Technique départementale) dynamique, un fort appui sur les secteurs du département, des formations départementales au service du projet et notre prise en compte des priorités du Ministère des Sports.

Le manque de lisibilité de l'USEP parfois auprès des collectivités territoriales, des médias, la fragilité des finances, la difficulté à pérenniser des postes d'éducateur sportif, ainsi que l'ingérence de certains comités départementaux délégataires ou de collectivités territoriales dans les rencontres sportives sur le temps scolaire sont autant de points à améliorer.

Cependant, nos forces et opportunités sont à considérer; le maillon fort du maillage du département étant les secteurs! L'USEP 44 peut compter également sur :

- l'engagement des élus des secteurs USEP et celui de leur délégué permettant la coordination entre le Comité Départemental et les associations d'Ecole,
- le soutien de la Ligue de l'enseignement et des Amicales laïques,
- la reconnaissance de l'USEP par nos partenaires tels que l'IA, le Département, Jeunesse et Sports et le Comité Olympique,
- la formation des enseignants et des animateurs USEP en prenant compte des orientations des programmes ; ces temps de formations sont reconnus par l'Inspection Académique,

L'USEP 44, a aussi l'opportunité de signer et de faire vivre des conventions avec le monde sportif (ex: athlétisme, rugby, pétanque).

Le changement des rythmes scolaires n'a pas impacté l'USEP dans le département pour l'instant, car la majorité des rencontres sportives se déroulent sur le temps scolaire. La lisibilité de nos rencontres sportives est encore une de nos grandes faiblesses. Il y a jusqu'à présent, en effet, peu de relais par les médias.

L'USEP 44 a donc décidé d'ouvrir un compte « twitter » pour mettre en exergue au maximum l'activité usépienne en direction de nos partenaires mais aussi du public.

453 rencontres sportives et 20221 enfants licenciés tout de même !



Assemblée Générale USEP 18 novembre 2017

3 grandes thématiques bornent notre projet de développement : la vie sportive et associative, la pédagogie et la recherche et l'accompagnement des territoires :

La vie sportive et associative

L'objectif est d'articuler la vie associative et la vie sportive au service l'une de l'autre :

- en faisant vivre l'association USEP d'école par la rencontre sportive associative,
- en proposant aux associations, l'organisation de rencontres sportives qui implique davantage les enfants : c'est-à-dire faire en sorte qu'ils puissent s'engager lucidement dans les activités, prendre des responsabilités et des initiatives, coopérer pour préparer un projet et apprendre à faire la différence entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif ; le cadre associatif permettant alors aux enfants d'exercer une citoyenneté en actes,
- en organisant des ateliers débats lors des rencontres, qui permettent aux enfants de manifester leur esprit critique en participant à des débats de type philosophique, en se posant des questions du type : L'arbitre a-t-il le droit de se tromper ? Faut-il être le plus fort pour gagner ? Autant de questionnements qui permettent aux enfants de développer leur esprit critique par rapport au sport,
- en faisant vivre la charte départementale des rencontres sportives scolaires,
- en faisant vivre des rencontres sportives mêlant plusieurs thématiques (santé, éthique sportive, ouvertes à tous),
- en signant des conventions avec les comités départementaux utiles au développement local de l'USEP.

La pédagogie et la recherche

Notre action pédagogique exprime les valeurs affirmées et posées par notre mouvement tout en suivant les programmes et orientations de l'Education Nationale. L'USEP 44 est au service de la formation, actrice et auteure en termes d'innovation et d'expérimentation. L'objectif sera de consolider et de déployer, pérenniser la reconnaissance de l'USEP comme un mouvement pédagogique dynamique, connecté aux données et aux connaissances éducatives les plus actuelles.

Il faudra que l'USEP 44 rende explicitement lisible pour tous son concept de pédagogie en valorisant son expertise pour adapter les APS sous une forme répondant aux besoins des divers contextes, et sa capacité à prendre en compte la diversité de tous les publics.

L'objectif est de renforcer et faire valoir notre réflexion, nos travaux et productions pédagogiques dans les domaines de l'éducation à la citoyenneté, de l'éducation à la santé, et de l'éducation au développement durable et la solidarité au cœur de notre pratique des activités sportives et associatives par la diffusion de nos productions pédagogiques ressources.

Il faut renforcer la place de l'USEP comme partenaire privilégié de l'Education Nationale dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignants par :

- la coopération avec l'IA pour la formation continue des enseignants,
- la coopération avec l'ESPE pour la formation initiale des étudiants,
- le recensement et la prise en compte d'exemples dits de terrain.

L'accompagnement des territoires :

L'objectif est de garder le lien entre les différents niveaux de la structure USEP dans le département par un projet partagé. L'idée est de continuer à créer du lien entre les différents niveaux de la structure USEP par un projet partagé et de renforcer la place de l'association



Assemblée Générale USEP 18 novembre 2017

dans les politiques éducatives locales ainsi que l'articulation projet USEP/projet d'école/projet éducatif de territoire.

L'USEP 44 souhaite être au plus près des secteurs lors de leurs moments statutaires, au sein des 17 AG de rentrée, lors des formations des délégués et sur des temps de rencontres. L'USEP 44 est au service de ces secteurs grâce à sa contribution financière.

La Charte de la Rencontre Sportive Scolaire

Ce document a été élaboré la saison dernière grâce à une collaboration entre la DSDEN 44, et l'USEP 44 ; il est intitulé : Charte Départementale de la rencontre sportive scolaire en référence à la convention signée en novembre dernier par la DSDEN 44, l'USEP 44 et la Ligue 44.

L'enjeu de cette charte est de définir la rencontre sportive scolaire du point de vue pédagogique ; en éclairant sur ses intérêts pédagogiques et en y en précisant les apports de l'USEP.

La rencontre sportive scolaire se définit donc comme telle : une situation scolaire, basée sur un principe de coopération et d'échanges et/ou de confrontation, mettant en présence les élèves de plusieurs classes ou plusieurs écoles, ayant pour activités principales des Activités Physiques, Sportives ou Artistiques.

Ce document met en avant le cadre de la rencontre sportive scolaire avec, néanmoins, quelques points de vigilance à respecter comme :

- les principes de mixité et d'inclusion,
- le lieu qui doit être adapté à l'activité,
- la garantie du volume de la pratique sportive par rapport au temps de transport.

L'intérêt pédagogique de la rencontre sportive scolaire est expliqué dans cette charte, du point de vue des contenus des enseignements. Cette rencontre sportive permet de contribuer à la construction des parcours citoyen, éducatif, des parcours également de santé et d'éducation artistique et culturelle.

La rencontre sportive scolaire, complémentaire de l'enseignement de l'EPS, est au service de ses finalités à savoir : former un citoyen lucide, autonome, physiquement éduqué dans le souci du vivre-ensemble, amener les enfants à rechercher leur bien-être et à se soucier au mieux de leur santé, assurer l'inclusion dans la classe des élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap et initier au plaisir de la pratique sportive.

Cette rencontre sportive scolaire concourt également par ses contenus et ses modalités à organiser la construction du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture et à l'acquisition des compétences générales en EPS. Elle sert aussi de points d'ancrage pour contribuer à l'enseignement aux différentes dimensions de l'Enseignement Moral et Civique.

Les rencontres sportives pour les enfants permettent de développer une attitude réflexive quant à la gestion de l'effort, la gestion de l'émotion et de s'engager dans un projet coopératif, elles leur permettent de s'engager dans la réalisation de projets collectifs entraînant entraide et coopération et d'exercer des rôles sociaux en se confrontant à un système de règles impulsées par les situations interactives des rencontres.

La charte explicite les intérêts de la rencontre sportive sur 3 points de vue : celui des élèves (les intérêts de la démarche de projet, la motivation et l'évaluation), celui des professionnels (les intérêts pour les enseignants et l'école, les Conseillers pédagogiques), et celui des parents.

Enfin, la dernière partie de la Charte de la rencontre scolaire porte sur la plus-value de la rencontre scolaire sportive associative USEP, ses valeurs et ses principes.

Autant d'éléments dans cette Charte, adossée elle-même à la Convention qui permettent de définir le cadre d'une rencontre sportive scolaire et ses intérêts. L'USEP 44 s'appuiera sur ces

documents pour continuer à porter le projet en actes et ce en étant accompagnée par ses partenaires.

Le partenariat de l'USEP 44

Pour rendre possible toutes les actions, l' USEP 44 a besoin de partenaires qui nous font confiance : les partenaires institutionnels que sont la Ligue de l'Enseignement, la DSDEN, l' USEP Nationale, le CRUSEP PDDL et Jeunesse et Sports. Les collectivités territoriales telles que le Conseil Départemental et les communes et le monde sportif (CDOS, Comités Départementaux sportifs) nous soutiennent aussi dans la mise en œuvre du projet USEP. Deux partenaires privés nous apportent une contribution matérielle et financière : le Crédit Mutuel Enseignant et IDEMASport.

Mais que serait l'USEP 44 sans vous, les enseignants, les délégués de secteurs, les élus (enseignants, parents, enfants) des associations d'écoles, parents accompagnateurs et animateurs USEP ? C'est pour cela qu'au nom du Comité Départemental de La Loire-Atlantique, je vous remercie pour votre détermination, votre engagement et votre enthousiasme. Notre histoire est celle de l' Education Populaire, une éducation émancipatrice qui permet à des acteurs, pris dans leurs singularités et leur diversité, de pouvoir progresser en se rencontrant, en vivant un projet librement construit, un projet sportif et éducatif en ce qui nous concerne, pour les enfants des écoles publiques dans le champ d'activités qui est le nôtre et de continuer ainsi d'œuvrer pour l'avenir.

Pour le Comité Départemental USEP de Loire-Atlantique

*La Présidente
Anaïk CANAL*



Le sport scolaire de l'École publique



rApport FinAncier 2016-2017



■ Introduction

Après plusieurs années de déficit, l'exercice comptable 2016/2017 se solde par un excédent de 8712,85 €. Ce bon résultat s'explique notamment par une diminution de l'aide aux transports reversée aux secteurs, conformément aux orientations votées lors de notre précédente assemblée générale, par une diminution de près de 10% du nombre de licenciés et par des aides complémentaires des collectivités territoriales liées à des projets spécifiques.

Il convient cependant d'éclaircir, dès cette introduction, ces éléments.

En effet, d'une part ce résultat n'aurait pas été possible sans des efforts « consentis » par les secteurs, parfois par une diminution en volume du nombre de rencontres sportives en fonction des territoires, comme ont pu le constater les membres du Comité Directeur ou le délégué départemental qui ont assisté aux récentes assemblées générales des secteurs. D'autre part, et bien que cela soit paradoxal, comme nous l'évoquerons dans l'analyse des charges, plus notre association accroît son nombre de licenciés, plus elle accroît ses charges, alors même que l'effet de « masse » devrait réduire les coûts. Cette difficulté structurelle a été à plusieurs reprises évoquée par nos représentants aux assemblées générales nationales sans que soit pour l'instant apporté de solution.

Le Comité Directeur s'est donc efforcé, par ses arbitrages, de respecter le budget prévisionnel voté lors de la dernière assemblée générale, même si cela s'est fait parfois au prix d'un soutien moins important aux secteurs.

Il vous proposera, toujours dans le respect du mandat qui lui a été confié l'an dernier, de reverser l'intégralité de l'excédent de cette année à la reconstitution du fond associatif, et vous présentera un budget prévisionnel qui répondra aux orientations définies dans le rapport moral :

- pour accroître l'accompagnement des territoires, comme l'ont exprimé les assemblées générales de secteur, en termes d'aide aux transports et de mise à disposition de matériel,
- pour développer la communication autour de nos compétences pédagogiques,
- pour renforcer notre capacité à intervenir auprès de nos partenaires institutionnels, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, collectivités territoriales dans le cadre des PEDT ou des politiques locales en faveur de l'enfant et du sport, mais aussi et surtout dans le cadre de l'éducation physique et sportive et de l'éducation à la citoyenneté.

■ Compte de Résultat 2016 – 2017

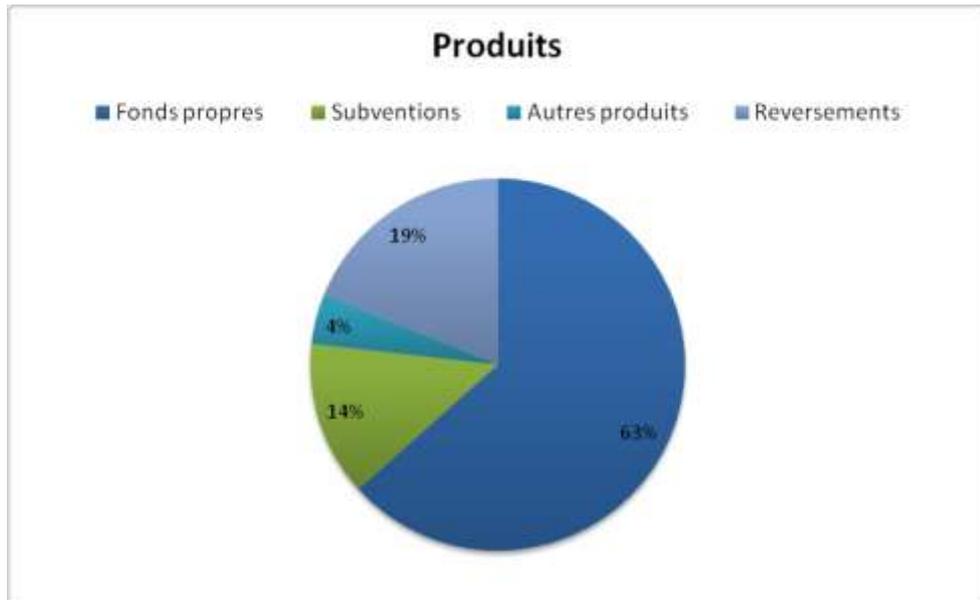
CHARGES	2016/2017		2015/2016
	Réalisé	Budget	Réalisé
Activités			
Transport enfants	39 203,50 €	42 000,00 €	54 352,00 €
Mat. pour rencontre	2 951,69 €	2 500,00 €	2 849,06 €
Aide à l'animation	108,94 €	200,00 €	161,30 €
Aides except. Transp Enf		7 000,00 €	
Frais stage		250,00 €	
Déplac. Educateur	2 734,69 €	2 000,00 €	1 870,75 €
Déplac. Délégué	1 123,70 €	1 200,00 €	1 206,73 €
Déplac. Élus	808,25 €	500,00 €	491,32 €
Déplac. Élus Dons	621,80 €	1 400,00 €	1 044,00 €
Cotis. CDOS, OMS et autres	1 659,15 €	1 500,00 €	1 684,00 €
Sous total	49 211,72 €	58 550,00 €	63 659,16 €
Personnels			
Délégué (Ed. Nat.) 21% CPO	59 958,15 €	59 000,00 €	59 958,15 €
Person.délégué	37 454,00 €	36 700,00 €	36 711,53 €
Autres personnels	13 081,82 €	15 300,00 €	15 353,62 €
Educateur	24 327,53 €	21 700,00 €	21 500,00 €
Sous total	134 821,50 €	132 700,00 €	133 523,30 €
Siège			
Photocopie	240,69 €	500,00 €	300,13 €
Mat. & fournit	140,99 €	200,00 €	347,30 €
Loc. salle/bureau	6 205,98 €	6 300,00 €	6 261,91 €
Loc.et répar. matériel	3 111,37 €	3 000,00 €	3 492,99 €
Assurances	438,26 €	300,00 €	416,55 €
Communication	740,32 €	150,00 €	254,10 €
Fournit. Administr.	204,29 €	150,00 €	216,88 €
Frais postaux et tél	1 783,11 €	1 600,00 €	1 655,72 €
Frais sur compte	299,78 €	230,00 €	220,56 €
Sous total	13 164,79 €	12 430,00 €	13 166,14 €
National / FAL			
Cotisation ligue	8 170,69 €	8 680,00 €	8 842,21 €
Cotisation FAL	43 075,92 €	46 700,00 €	47 624,48 €
Cotisation APAC	32 234,93 €	34 285,00 €	35 567,09 €
Cotis. USEP nat.Licences	22 751,95 €	24 310,00 €	24 702,59 €
Cotis. USEP Nat.Associations	2 226,80 €	2 400,00 €	2 363,50 €
Cotis USEP En Jeu	814,01 €	900,00 €	890,47 €
Cotis. USEP rég.	350,00 €	350,00 €	350,00 €
Cotis.USEP forfait	574,10 €	800,00 €	1 121,02 €
Fond de solidarité			
Sous total	110 198,40 €	118 425,00 €	121 461,36 €
Divers			
charges financières			
Dotations amortissement			
Dotations créances douteuses	1 330,97 €	750,00 €	
Charges excep. Div.	132,00 €	3 000,00 €	0,45 €
Sous total	1 462,97 €	3 750,00 €	0,45 €
TOTAL	308 859,38 €	325 855,00 €	331 810,41 €

PRODUITS	2016/2017		2015/2016
	Réalisé	Budget	Réalisé
Activités			
Prestations refacturées	11 296,60 €	9 000,00 €	8 514,91 €
Actions Pericolaires	8 374,00 €	6 500,00 €	6 797,00 €
Actions Hors Tps Scolaire	1 438,65 €	2 150,00 €	1 168,40 €
Locations - Vente Matériels	496,64 €	500,00 €	419,45 €
CNDS JO PARIS 2024	2 100,00 €		
DDCS - CNDS Actions	8 600,00 €	12 000,00 €	8 650,00 €
Subv. Municipales	8 894,00 €	9 000,00 €	8 732,00 €
Conseil Général - Pacte Coopération	23 000,00 €	22 500,00 €	22 500,00 €
Partenariat privés	4 550,00 €	4 550,00 €	4 550,00 €
Partenariat rencontre		500,00 €	
Prod. Spécif format*	1 800,00 €	1 300,00 €	1 500,00 €
Dons matériel	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Dons bénévolat	621,80 €	1 400,00 €	1 044,00 €
CR USEP aide aux projets	3 520,00 €	2 500,00 €	2 520,00 €
Sous total	77 191,69 €	74 400,00 €	68 895,76 €
Personnels			
Délégué (Ed. Nat.) 21% CPO	59 958,15 €	59 000,00 €	59 958,15 €
Complément CPO 21%			
Sous total	59 958,15 €	59 000,00 €	59 958,15 €
Siège			
Sous total			
National / FAL			
Licences-Part Ligue	8 170,69 €	8 680,00 €	8 842,21 €
Licences-Part FAL	43 075,92 €	46 700,00 €	47 624,48 €
Licences-Part APAC	32 234,93 €	34 285,00 €	35 567,09 €
Licences-Part USEP Nat.	22 751,95 €	24 310,00 €	24 702,59 €
Licences-Part USEP Nat Assos	2 226,80 €	2 400,00 €	2 363,50 €
Licences-Part USEP Nat En Jeu	814,01 €	900,00 €	890,47 €
Licences-Part USEP 44	37 805,95 €	38 780,00 €	42 605,02 €
Régulation forfait Classe		2 300,00 €	
Aide FAL fonct rayon	24 200,00 €	24 200,00 €	24 200,00 €
Aide FAL complém	1 941,04 €	2 000,00 €	1 941,04 €
USEP nat C.O.	1 289,38 €	2 500,00 €	2 568,61 €
			- €
USEP CONTR DVLPT DEPART	2 576,00 €		
USEP nationale Vie Assoc.	2 573,98 €	4 900,00 €	4 917,53 €
Sous total	179 660,65 €	191 955,00 €	196 222,54 €
Divers			
Produits financiers	446,40 €	500,00 €	372,07 €
Remb. Région et Nat.			
Prod gest courante	5,20 €		7,19 €
Produits except div	310,14 €		724,85 €
Reprise s/prov			
Sous total	761,74 €	500,00 €	1 104,11 €
TOTAL	317 572,23 €	325 855,00 €	326 180,56 €

8 712,85 €	0,00 €	-5 629,85 €
------------	--------	-------------

■ Analyse du résultat 2016/2017 par grands comptes :

Les comptes de produits



1. Nos fonds propres (63% de nos produits) :

Nos fonds propres constituent plus de 63 % de nos ressources. Ils sont relativement stables même si l'on enregistre une légère baisse d'environ 2% par rapport à l'an dernier en raison d'une baisse des affiliations. Il est à noter que cette baisse est en partie compensée cette année par une augmentation des frais refacturés.

En effet, si nous n'avions retenu dans ce grand compte que les affiliations, la baisse serait de 3,5 %.

La volonté de la précédente mandature de créer et pérenniser un emploi au sein de notre structure, trouve ici une partie de sa signification. D'autre part il est important de rappeler que paradoxalement et comme cela a été soulevé par nos représentants lors des assemblées générales nationales, plus notre association a de licenciés et plus ses frais augmentent, puisque cela génère un supplément d'activités (notamment en termes de nombre de rencontres sportives et de frais de déplacement). Faut-il encore le souligner comme il l'est précisé dans notre rapport moral que la stabilité de notre tissu associatif et du nombre de licenciés sur notre territoire ne serait pas possible sans l'engagement bénévole et sans faille de l'ensemble des animateurs des associations d'école que nous fédérons.

2. Les autres produits (23,5 % de nos produits) :

Ils représentent environ 23,5 % de nos produits et proviennent des reversements versés par nos associations « mères », Ligue de l'enseignement et FAL, grâce



**Assemblée Générale USEP
18 novembre 2017**

notamment au soutien du Ministère de l'Education Nationale, et des mécénats ou partenariats privés que nous avons auprès du Crédit Mutuel Enseignant (pour la publication de notre formulaire d'affiliation notamment) ou de la société IDEMASport pour le matériel sportif avec qui nous avons développé un nouveau partenariat cette année.

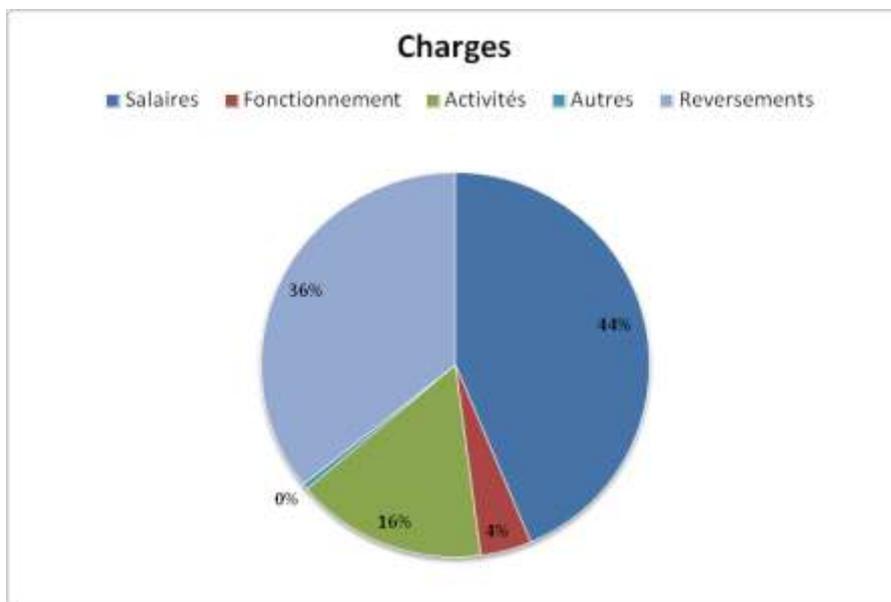
Le Comité tient ici à remercier ses partenaires auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de leur soutien qui s'est notamment traduit par la signature d'une Charte départementale, et remercier aussi l'ensemble de ses partenaires privés pour leur engagement à ses côtés mais surtout aux côtés des quelques 20 000 licenciés sportifs départementaux qu'il représente.

3. Les subventions reçues (13,5% de nos produits):

Dans un contexte difficile et incertain pour les collectivités territoriales, ces subventions enregistrent une hausse de 1,5% et constituent environ 13,5 % de notre budget. C'est sans doute la preuve que notre action est reconnue à tous les niveaux pour sa pertinence et son efficacité au service des politiques locales en faveur des jeunes, du développement de la citoyenneté et de la pratique sportive pour tous. Les collectivités locales nous témoignent ainsi de leur confiance et nous les en remercions. Notons que cette année nous avons bénéficié d'une subvention exceptionnelle du CNDS « Héritage - Paris 2024 » de 2100 € dans le cadre de nos actions de soutien à la candidature de Paris pour les jeux olympiques de 2024.

L'engagement à nos côtés du CNDS, du Conseil Départemental et des municipalités qui nous soutiennent ne peut que nous encourager à développer et poursuivre nos actions. Les récentes conventions signées auprès de ces partenaires institutionnels ou de ces collectivités territoriales nous permettent d'envisager des partenariats pérennes susceptibles de favoriser notre développement et l'accomplissement des missions qui sont les nôtres.

Les comptes de charges



1. Les charges liées aux salaires (43,65 %)

Elles représentent environ 43,65 % de notre budget et sont en augmentation de près de 3% par rapport à l'année précédente. Elles intègrent le poste du délégué départemental, celui de l'éducatrice sportive salariée du comité et du paiement d'éducateurs sportifs. L'augmentation enregistrée s'explique par une augmentation du poste éducateur en raison d'activités supplémentaires dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Il est à noter que nous pourrions, ce qui n'a pas été fait ici, inclure ces charges au compte « charges liées aux activités », car l'emploi salarié concourt d'une façon primordiale à la réalisation des activités. Il faudrait pour ce faire établir des clés de répartitions budgétaires afin de tenir compte des temps de travail effectifs pour la réalisation des activités et ceux liés uniquement au « fonctionnement » de l'association (réunion statutaires, préparation et suivi des dossiers, liaison avec les élus, représentation etc...). Dans un souci de lisibilité budgétaire le comité proposera sans doute dans un avenir proche d'intégrer une partie de comptabilité analytique dans ses prochains rapports. D'autre part, le développement de nos actions et par là même la réalisation des buts qui fondent notre association, ne pourront se réaliser que si nous parvenons à prendre toute notre place, dans un futur plus ou moins proche, en tant qu'acteur de l'économie sociale. Cela passera nécessairement par le développement de l'emploi, et ceci conformément aux orientations que nous nous sommes collectivement fixées au plan national, à travers notre plan national de développement. Le seul recours au bénévolat ne serait suffire à remplir l'ensemble de nos objectifs. Il nous faut donc pérenniser l'emploi créé (objet de notre proposition de l'affectation de notre excédent) mais aussi envisager d'autres formes de partenariat, des mutualisations, au sein même de notre propre réseau associatif afin d'y parvenir.

2. Les reversements (35,75%)



**Assemblée Générale USEP
18 novembre 2017**

Il s'agit des sommes reversées à l'USEP nationale mais aussi à la Ligue de l'enseignement ou à la FAL au titre de notre affiliation à ces réseaux nationaux. Il convient de rapprocher ces charges aux produits reçus par ces mêmes associations dont nous sommes membres.

Bien que ce poste enregistre une légère baisse par rapport à l'an dernier puisqu'il était de 36,58 % contre 35,75 %, en raison d'une diminution du nombre de licenciés. Les accords et conventions passés les années précédentes entre nos structures associatives devront sans doute être revus afin d'une part de tenir compte des nouveaux arbitrages opérés au niveau national, mais d'autre part des changements intervenus dans le cadre des Conventions Pluriannuelles d'Objectif passées avec nos partenaires institutionnels respectifs. Dans le respect et le cadre de nos objectifs communs, des modifications devront sans doute être apportées dans un futur proche.

3. Les charges liées aux activités (16%)

Avec un volume de près de 49 211 € elles représentent environ 16% de notre budget. Elles sont pour l'essentiel constituées de reversement aux secteurs pour financer les transports liés aux rencontres. Elles enregistrent une baisse de 3,5 % par rapport à l'an dernier. D'une part en raison d'une baisse du nombre de licenciés mais aussi du fait d'un arbitrage budgétaire décidé en assemblée générale. En effet, cette variable est

l'une des seules sur lesquelles le Comité peut agir afin de réguler les dépenses. Les autres dépenses (salaires, charges fixes) étant incompressibles. La multiplication des déficits enregistrés les années précédentes a contraint le Comité Directeur, sur mandat de l'assemblée générale, à diminuer l'aide apportée aux secteurs. Cet effort conjugué à d'autres éléments évoqués ci-dessus a cependant permis de revenir à une situation excédentaire.

4. Les charges de fonctionnement (4,6%)

Elles ne représentent que 4,6 % du budget et intègrent l'ensemble des charges liées aux locaux, aux frais postaux, à l'achat de matériel et à la communication. Elles sont stables par rapport à l'an dernier. Les nouvelles orientations (cf. rapport moral et budget prévisionnel 2017/2018), si elles sont validées par l'assemblée générale, impacteront à la hausse ce poste.

■ Bilan 2016 – 2017

ACTIF 2016-2017				PASSIF 2016-2017	
	Brut	Amort	Net		
Matériel (1)	4 812,99	1 018,99	3 794,00	Fonds associatifs	-
Prêts aux secteurs			-	Report à nouveau	13 131,81
				Résultat 2016/2017	8 712,85
Actif immobilisé	4 812,99	1 018,99	3 794,00	Capitaux propres	21 844,66
Clients (2)	18 915,12	1330,97	17 584,15	Fournisseurs (4)	83 777,85
Fournisseurs acpt ver,	- 59,00		- 59,00	Fournisseurs factures non parvenues (5)	-
Charges constatées d'avance (3)	273,42		273,42	Charges sociales	3 637,36
Produits à recevoir (4)	15 500,00		15 500,00	Charges à payer (6)	2 186,11
Valeurs immob. De placement	-		-	Produits constatés d'avance (7)	8 932,00
Banque (8)	83 167,41		83 167,41		
Actif circulant	117 914,95	1 330,97	116 583,98		98 533,32
TOTAL ACTIF	122 727,94	2 349,96	120 377,98	TOTAL PASSIF	120 377,98

■.Budget 2017-2018

CHARGES	2017/2018
	Budget
Activités	
Transport enfants	41 000,00 €
Mat. pour rencontre	2 500,00 €
Aide à l'animation	200,00 €
Aides except. Transp Enf	5 000,00 €
Frais stage	750,00 €
Déplac. Educateur	2 700,00 €
Déplac. Délégué	1 200,00 €
Déplac. Élus	600,00 €
Déplac. Élus Dons	800,00 €
Cotis. CDOS, OMS et autres	1 700,00 €
Sous total	56 450,00 €
Personnels	
Délégué (Ed. Nat.) 21%CPO	60 000,00 €
Person.délégué	38 000,00 €
Autres personnels	19 400,00 €
Educateur	22 000,00 €
Sous total	139 400,00 €
Siège	
Photocopie	300,00 €
Mat. & fournit	2 900,00 €
Loc. salle/bureau	6 300,00 €
Loc.et répar. matériel	3 200,00 €
Assurances	450,00 €
Communication	2 500,00 €
Fournit. Administr.	200,00 €
Frais postaux et tél	1 800,00 €
Frais sur compte	300,00 €
Sous total	17 950,00 €
National / FAL	
Cotisation ligue	7 900,00 €
Cotisation FAL	41 900,00 €
Cotisation APAC	30 500,00 €
Cotis. USEP nat.Licences	22 000,00 €
Cotis. USEP Nat.Associations	2 300,00 €
Cotis USEP En Jeu	1 000,00 €
Cotis. USEP rég.	350,00 €
Cotis.USEP forfait	
Fond de solidarité	250,00 €
Sous total	106 200,00 €
Divers	
charges financières	
Dotation amortissement	
Dotation créances douteuses	
Charges excep. Div.	
Sous total	0,00 €
TOTAL	320 000,00 €

PRODUITS	2017/2018
	Budget
Activités	
Prestations refacturées	12 200,00 €
Actions Periscolaires	7 500,00 €
Actions Hors Tps Scolaire	1 500,00 €
Locations - Vente Matériels	500,00 €
CNDS JO PARIS 2024	
DDCS - CNDS Actions	12 000,00 €
Subv. Municipales	8 800,00 €
Conseil Général - Pacte Coopération	23 000,00 €
Partenariat privés	4 550,00 €
Partenariat rencontre	
Prod. Spécif format°	1 500,00 €
Dons matériel	2 500,00 €
Dons bénévolat	800,00 €
CR USEP aide aux projets	2 500,00 €
Sous total	77 350,00 €
Personnels	
Délégué (Ed. Nat.) 21% CPO	60 000,00 €
Complément CPO 21%	
Sous total	60 000,00 €
Siège	
Sous total	
National / FAL	
Licences-Part Ligue	7 900,00 €
Licences-Part FAL	41 900,00 €
Licences-Part APAC	30 500,00 €
Licences-Part USEP Nat.	22 000,00 €
Licences-Part USEP Nat Assos	2 300,00 €
Licences-Part USEP Nat En Jeu	1 000,00 €
Licences-Part USEP 44	37 700,00 €
Régulation forfait Classe	
Aide FAL fonct rayon	30 000,00 €
Aide FAL complém	2 000,00 €
USEP nat C.O.	
USEP CONTR DVLPT DEPART	6 850,00 €
USEP nationale Vie Assoc.	
Sous total	182 150,00 €
Divers	
Produits financiers	500,00 €
Remb. Région et Nat.	
Prod gest courante	
Produits except div	
Reprise s/prov	
Sous total	500,00 €
TOTAL	320 000,00 €

0,00 €



**Assemblée Générale USEP
18 novembre 2017**

Le budget prévisionnel que vous propose le Comité Directeur pour l'année à venir se veut à la fois réaliste et volontaire. Réaliste en assurant une continuité budgétaire objective en relation avec les informations dont nous disposons actuellement, de la nature et de la capacité de notre réseau, des charges incompressibles qui nous incombent, des conventions passées avec nos partenaires. Mais aussi volontaire en inscrivant des priorités au service des orientations de l'USEP définies tant au plan national, que régional et que nous mettrons en œuvre au plan départemental, avec nos spécificités territoriales. Pour ce faire à travers ce budget nous vous proposons :

- de poursuivre la reconstitution de notre fond associatif en y affectant l'excédent 2016/2017, afin d'assurer notre capacité financière et moral en notre qualité d'employeur.
- de reconduire l'ensemble des postes budgétaires en tenant compte d'une part d'inflation.
- d'augmenter les lignes budgétaires consacrées aux aides apportées aux secteurs, avec la création d'une ligne aide exceptionnelle aux transports d'enfants.
- de prévoir un relèvement du poste communication afin de répondre à l'objectif de rendre plus lisible nos actions,
- d'envisager des investissements en augmentant le poste matériel et fournitures afin de nous doter d'outils mutualisables,
- d'anticiper une revalorisation du poste personnel pour répondre à nos besoins d'animateurs si nous parvenons à trouver de nouveaux partenariats.

Le budget ainsi présenté s'établit à 320 000 euros pour un réalisé en 2016/2017 de 308 859, soit en augmentation d'environ 3,5 % et entend répondre aux orientations définies par l'assemblée générale.

■ Les tarifs 2017 - 2018

LICENCE ADULTE	25,75 €
-----------------------	----------------

LICENCE ENFANT ELEMENTAIRE	6,60 €
-----------------------------------	---------------

LICENCE ENFANT MATERNELLE	6,25 €
----------------------------------	---------------

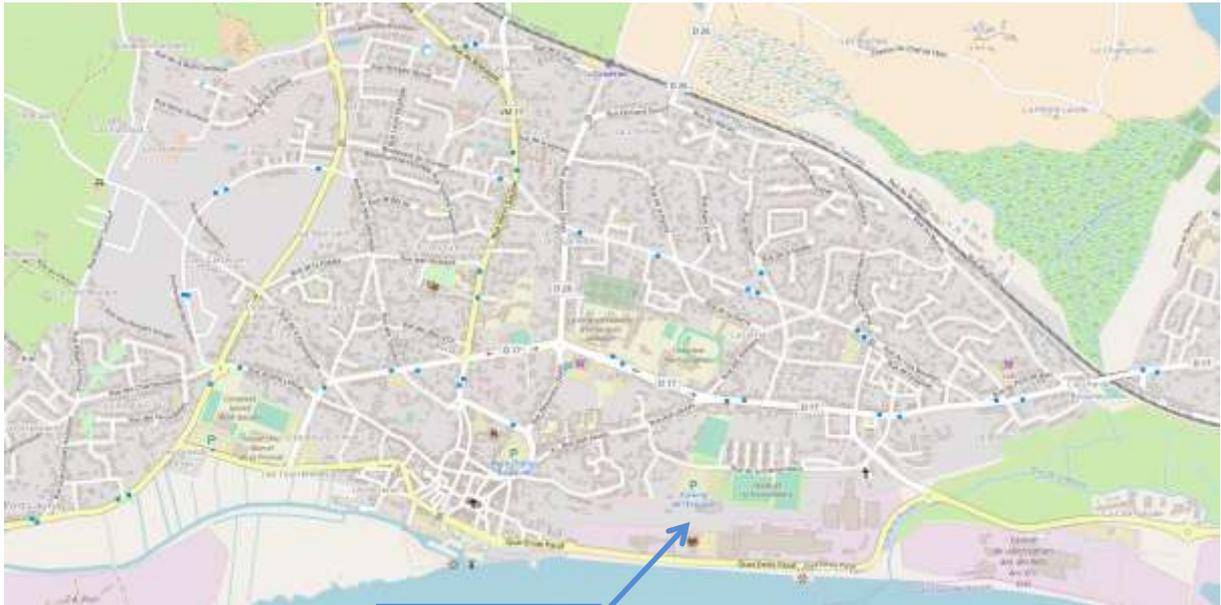


n0tes ...



PLAN D'ACCÈS

Salle de l'Estuaire
24 rue Frémondrière
44220 COUERON



Salle de l'Estuaire



Salle de l'Estuaire



USEP 44

Ligue de l'Enseignement
Fédération de Loire Atlantique – FAL 44
9 rue des Olivettes – BP 74107
44041 Nantes cedex 1
Site internet : www.USEP44.org

Contacts :

Pierre CHEVALIER
Délégué départemental USEP
Tel : 02 51 86 33 26
Mail : usep44@laligue44.org

Delphine BIHAN
Educatrice sportive -Coordinatrice
Chargée de développement
Tel : 02 51 86 33 26
Mail : dbihan.usep44@laligue44.org

Charline BOULLE
Assistante
Tel : 02 51 86 33 26
Mail : affi.usep44@laligue44.org



**FÉDÉRATION
LOIRE-ATLANTIQUE • FAL 44**

